



Société anonyme au capital de 33.593.608 euros
Siège social : 32, rue de Monceau 75008 Paris
552 004 327 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 JUIN 2014

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Le 20 mai 2014, Salvepar informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte pour le **MARDI 10 JUIN 2014**, à **15 heures**, au Palais Brongniart, Place de la Bourse, 75002 Paris.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 5 mai 2014 (Bulletin n° 54 – Annonce n° 1401590 – <http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo.html>).

L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) et dans un journal d'annonces légales le 23 mai 2014. Il sera également adressé aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif et mis à la disposition des établissements teneurs de comptes-titres pour les actionnaires inscrits au porteur.

Les documents visés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.salvepar.fr (rubrique : Espace Actionnaires).

Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire inscrit au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'Assemblée, demander à la Société ou à la Société Générale* de lui envoyer ces documents et renseignements en utilisant le formulaire d'envoi de documents joint à l'avis de convocation. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut prendre connaissance de ces documents et renseignements au siège social de Salvepar pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée générale.

* Société Générale, Service des Assemblées, SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS – CS30812, 44308 Nantes Cedex 03.